N° 4340. — 4e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 21 Juin 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° [illegible]
TOURCOING, rue Verte, [illegible]

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :

ANNONCES	0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES	0 fr. [illegible]
FAITS DIVERS	0 fr. [illegible]
LOCALES	1 fr. 00

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, [illegible]

TÉLÉPHONE

CHRONIQUE DU LUNDI

A propos de l'interview du supérieur de Mouveaux et des appréciations peu flatteuses formulées par nous au sujet des manœuvres employées par le reporter du *Réveil* pour provoquer les confidences du père jésuite, le *Réveil du Nord* dit :

« Cela n'a pas empêché notre confrère de reproduire l'interview tout au long dans ses colonnes et de l'avoir prise pour thème de son premier article. Ne s'est-il pas ainsi fait le complice du coupable ? »

Le *Réveil* se trompe.

Profiter des révélations faites par un tiers, alors qu'elles concernent un adversaire commun, n'implique pas une approbation des moyens d'actions employés par ce tiers pour obtenir ces renseignements.

Nous avons trouvé l'interview pleine d'intérêt et nous l'avons dit. Nous avons trouvé également les procédés de l'interviewer quelque peu.. déloyaux et nous avons cru utile, au point de vue de la dignité professionnelle, de le déclarer.

En quoi les deux choses sont-elles incompatibles !

C'était faire œuvre de justice que de blâmer les moyens peu scrupuleux du reporter du *Réveil*, c'était aussi faire notre devoir de journal politique que de reproduire en les commentant, les déclarations fort curieuses du supérieur de Notre-Dame du Haut-Mont.

***

A propos de cet incident, il nous revient une anecdote qui remonte au temps encore très rapproché, ou le boulangisme fleurissait dans le Nord.

Déclarons tout d'abord que nous n'entendons faire aucun rapprochement entre les procédés d'un goût douteux employés par le reporter du *Réveil* et les moyens absolument honteux dont se servit alors le personnage que nous allons mettre en lumière.

A cette époque, M. Kœchlin-Swartz que le général Boulanger couvrait de [illegible] panache protecteur, venait de poser sa candidature à l'élection législative dans la première circonscription de Lille.

Il avait installé en permanence un comité d'action qui tenait ses grandes assises chez un patissier de la rue Esquermoise.

Tous les jours les membres de ce Comité se réunissaient et délibéraient secrètement sur les détails de leur plan de bataille et sur les manœuvres à employer pour rallier les électeurs, au plumet incolore de Kœchlin-Swartz.

Après chaque séance, un des membres les plus écoutés de ce comité, se rendait discrètement dans les bureaux du *Petit Nord*, journal auquel je collaborais alors et venait nous narrer par le menu tout ce qui se tramait chez les boulangistes.

Il nous énonçait complaisamment les subtilités qu'on comptait employer, les lancements projetés et il allait même jusqu'à nous donner à l'avance, la rédaction des boniments électoraux élaborés là-bas et qu'on ne devait lancer dans la circulation que quelques jours plus tard.

Il était profondément écœurant ce citoyen-là, mais combien intéressant !

Il allait jusqu'à nous consulter sur ce qu'il pourrait bien proposer là-bas pour mieux rouler ses amis du comité.

— On m'écoute beaucoup, disait-il, avec un air important. Ils ont en moi une confiance absolue »

Nous l'écoutions, nous lui donnions des instructions, après quoi il tendait son ignoble patte de mouchard et on la graissait de quelques pièces de monnaie.

Il s'en allait ravi. Puis, nous brulions du sucre.

Les choses se passèrent de la sorte pendant toute la durée de l'élection.

Quand la période électorale fut close, notre homme s'avisa un jour de revenir « en camarade » pour nous dire bonjour.

Ce jour-là, toutes les bottes de la rédaction se mobilisèrent, pour lui faire un pas de conduite cordial jusqu'au bas de l'escalier.

Eh bien, sincèrement, le *Réveil du Nord*, prétendrait-il que nous étions les complices des infamies de ce chenapan ?

Il nous apportait son concours (peu désintéressé d'ailleurs), pour l'accomplissement d'une œuvre utile à la République. Il nous aidait à faire échouer la candidature de Kœchlin. L'instrument était vil, mais la besogne était propre.

Or, dans le cas actuel, — toutes proportions gardées et sans vouloir comparer le héros de l'histoire ci-dessus avec le reporter du *Réveil* dont la faute est péché véniel à côté des trahisons de « l'ami » de Kœchlin-Schwartz — nous tenons à laisser à l'auteur de l'interview tout l'honneur de son œuvre.

Le *Réveil* est vraiment bien aimable de nous décerner, en cette affaire, un brevet de complicité.

Nous le lui laissons pour compte.

***

Une des sottises de notre Très-Sainte Mère l'Eglise est assurément de condamner tous les prêtres catholiques au célibat Il en résulte un certain nombre d'inconvénients que les échos des cours d'assises ont parfois répercutés bruyamment.

Cela s'explique.

On n'oblige pas impunément un homme à mentir d'une façon constante au but de la nature et à ne tenir aucun compte des nécessités de son propre tempérament.

Le prêtre vertueux est en ce bas monde une chose exceptionnelle et pour ma part, lorsque, dans cet ordre d'idées, un méfait des oints du seigneur m'est révélé, je ne me sens d'indignation que contre les réglements atroces qui sont imposés par le haut clergé à tous ceux qui portent la soutane.

Le prêtre est pourtant constitué comme tous les autres hommes. Il en a les besoins, les désirs, les appétits. L'église l'oblige à contenir tous les élans de son cœur, à réfrener tout ce qui peut ressembler à un accès passionnel, obligations faciles pour les chanteurs de la chapelle Sixtine, mais qui doivent être effroyablement pénibles à des prêtres jeunes et sensibles.

Cette condamnation au célibat forcé a été, comme on sait, imaginée par Sixte Quint qui a pensé qu'en dérobant le prêtre aux affections matrimoniales et à la douce influence de la famille, le malheureux ecclésiastique serait plus complètement dans la main du chef de la chrétienté.

Nous ne faisons pas ici une chronique sur le mariage des prêtres, mais nous ne pouvons nous empêcher, en passant, de nous lamenter une fois de plus sur la révoltante obligation imposée aux infortunés curés, obligation à laquelle certains d'entre eux se font, du reste, un devoir de désobéir.

Ces jours derniers, par exemple, un prêtre des environs de X... département du... (la crainte des procès étant le commencement de la sagesse, nous nous contenterons d'indiquer que ce département est au dessus de Paris), vient d'avoir une aventure scandaleuse qui amuse fort les gens du pays.

On jette la pierre au pauvre ensoutané qui, au fond, est beaucoup moins coupable que ceux qui lui ont imposé des choses au dessus de ses forces.

Ce prêtre âgé de 42 ans environ brûlait d'un feu peu orthodoxe pour une jeune fille du pays. Cette dernière se laissa attendrir par les soupirs en *si bémol* de l'ecclésiastique et un soir de clair de lune, ils s'épousèrent librement, sous le ciel étoilé, à la barbe de Dieu le père.

Il paraît qu'après cette équipée, ils s'aimèrent longtemps.... pendant plusieurs années.

Au fond, ils ne faisaient de mal à personne et le croc-en-jambe donné par le prêtre aux règlements abusifs de l'Eglise, ne dépassait guère en immoralité l'accouplement non légal de deux êtres quelconque et Dieu sait si cette fin de siècle est fertile en unions de ce genre.

Malheureusement, la jeune fille elle aussi, était fertile et un jour, elle dut avouer à l'intéressé que, de son alliance avec le serviteur de Dieu, allait naitre un rejeton.

Le prêtre courba le front, accepta avec résignation cet envoi du Très-Haut et promit de payer les mois de nourrice.

La jeune fille en partie double s'en alla vers la capitale pour y faire ses couches. Son absence dura longtemps, si longtemps que le curé trouva quelqu'un qui fit l'intérim et qui accepta ses confidences.

Prévenue par sa meilleure amie (ceci est dans l'ordre naturel des choses), la jeune mère revint aussitôt, fit une scène épouvantable à sa remplaçante et administra une évangélique raclée a l'oint du Seigneur.

Tout le pays sut la chose. Du reste, la délaissée ne se gêna point pour la conter a tout venant.

Le prêtre furieux déclara à la jeune femme qu'il renonçait définitivement à Satan, ce hideux apôtre de la luxure et qu'il rentrait moralement dans le giron de l'Eglise.

Il ajouta négligemment qu'il ne paierait plus un sou des frais de nourrice.

On juge des sentiments provoqués chez la jeune mère par cette dernière confidence.

Elle invectiva le pauvre curé de la belle manière, lui prodiguant non pas des noms d'oiseaux mais des noms de poissons ; elle l'accabla d'invectives variées, fit exécuter une haute voltige à la vaisselle du presbytère et menaça de revenir le lendemain pour offrir une seconde audition au curé.

Celui-ci animé soudain d'une résolution énergique prit ses cliques, conserva ses claques et fila comme un zèbre vers des horizons plus hospitaliers.

On prétend qu'il est en ce moment dans une grande ville de la région, et qu'il demande à être envoyé dans le midi.

Encore un pauvre diable victime de l'obligation du célibat.

Il est juste d'ajouter qu'en délaissant celle qu'il a rendu mère, il agit comme un polisson ce qui m'empêche de trop m'attendrir sur son compte, mais en constatant qu'il est un père indigne, on ne peut s'empêcher de trouver que l'église est une mère bien marâtre.

Quand des faits de ce genre se produisent, on est toujours disposé à vouer le prêtre aux gémonies. Ce n'est pourtant pas toujours de sa faute. Combien parmi les ecclésiastiques seraient heureux de pouvoir se marier !

Il faut se souvenir que lorsque Robespierre décréta le mariage des prêtres, il reçut plus de cinq cents lettres émanant des ecclésiastiques de la région du Nord pour le remercier.

En attendant, le curé de la commune de X... est en fuite, pendant que l'infortunée jeune fille reste là-bas, son poupon sur les bras.

Le clergé régional se doit à lui-même d'appeler les bénédictions du Très Haut sur la mère et l'enfant car, en vérité, l'abandon dont ils sont victimes vaut bien une messe.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'INTERVIEW DU « RÉVEIL »

L'interview prise — c'est le mot, comme le fait spirituellement remarquer l'*Echo du Nord* — au supérieur des jésuites de Mouveaux par un rédacteur du *Réveil du Nord*, n'a pas manqué de faire grand tapage dans le camp clérical, et de donner lieu à une assez vive polémique entre les journaux conservateurs et le *Réveil*.

Les deux intervieuweurs qui se sont présentés au couvent de Mouveaux étaient : M. Polvent, rédacteur du *Réveil*, et M. Olivier Branquart, adjoint au maire de Roubaix.

Ils se sont donnés comme rédacteurs de l'*Emancipation* de Cambrai, et M. Polvent avait, paraît-il, pris la précaution de se faire imprimer des cartes au nom de *Paul Delval, rédacteur à l'Emancipateur*.

M. Polvent est aujourd'hui pris à partie avec une extrême violence par le *Lillois*, et par la *Dépêche-Nouvelliste*.

Et comme d'après les journaux cléricaux, il a fait toutes ses études gratuitement au petit séminaire de Cambrai, ceux-ci ont beau jeu pour lui reprocher sa félonie, et pour le traiter de défroqué et de renégat.

Nous avons dit notre opinion sur ces incidents, et nous croyons inutile d'y revenir.

Nous n'avons pas hésité à blâmer les moyens employés par MM. Polvent et Branquart pour pénétrer dans l'établissement de Mouveaux et pour obtenir une interview du supérieur des jésuites.

Mais, l'interview existe et toute la question est maintenant de savoir si le rédacteur du *Réveil* a exactement reproduit les paroles du révérend interviéwé.

La *Dépêche-Nouvelliste* n'avait pas mis en doute tout d'abord la véracité du récit du *Réveil*, et ses premières appréciations lui avaient même donné un indéniable caractère d'authenticité.

Elle semble revenir aujourd'hui, à la suite de la *Croix* et de la *Vraie France*, sur son précédent aveu, et elle prétend que MM. Polvent et Branquart n'auraient eu que cinq minutes d'entretien avec le père jésuite.

Ces déclarations nous paraissent bien tardives et bien sujettes à caution. Le *Réveil*, en tout cas, maintient énergiquement l'exactitude de son interview, et il affirme que ses deux collaborateurs sont restés non pas vingt minutes, mais une demi-heure avec le supérieur de Mouveaux.

Il nous paraîtrait bien extraordinaire que celui-ci, du moment qu'il était dupe de la supercherie à l'aide de laquelle on a capté sa confiance, n'ait pas accordé plus de cinq minutes d'audience à des journalistes aussi bien pensants et aussi dévoués que des rédacteurs du fidèle et catholique *Emancipateur*, journal de l'archevêché.

G. R.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

L'Incident Morès-Laguerre

La *Libre Parole* publie la lettre suivante :

Paris, 19 juin.

« *A MM. le comte de Lanjuinais et Antonin Proust,*

Messieurs,

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier concernant l'incident survenu entre M. le marquis de Morès et M. G. Laguerre, député, nous considérons qu'un tribunal d'honneur n'a pas qualité pour juger la question qui nous a été soumise.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous informer que notre mission est terminée.

Veuillez croire, messieurs, à notre considération distinguée.

Comte G. DE BREMONT D'ARS.
Comte DE DION.

Paris, 19 juin. — M. Laguerre a adressé à Messieurs le comte de Douville-Maillefeu et Granet députés, la lettre suivante :

Paris, 19 juin 1892.

Mes chers Amis,

Je vous avais prié de demander à M. le marquis de Morès une rétractation ou une réparation par les armes à l'occasion de l'imputation qu'il avait élevée contre moi dans sa déposition devant la cour d'assises.

M. de Morès a constitué des témoins qui vous ont répondu que, leur client s'étant borné à reproduire une affirmation de M. Serrant, témoin au procès, exigeait qu'un tribunal d'honneur, constitué à cet effet, décida si l'imputation était exacte ou calomnieuse.

J'ai alors établi : d'abord les qualités du témoin de M. de Morès ; ensuite que M. de Jancigny, dont il avait invoqué le nom, lui donnait un démenti formel, et, après ces constatations, j'ai bien voulu accorder à M. de Morès, la constitution d'un jury d'honneur.

En même temps, M. de Morès, qui avait appris le démenti de M. de Jancigny, rectifiait après coup, par le plus étrange des procédés, sa déposition devant la cour d'assises, et abritait son langage derrière la seule autorité de M. Serrant, précisant ainsi lui-même le débat.

Mes collègues, MM. le comte Lanjuinais et Antonin Proust ont bien voulu accepter de siéger au jury d'honneur; M. le marquis de Morès avait désigné ses jurés. Ces messieurs, se sont réunis, sont tombés d'accord sur le choix d'un président et se sont quittés hier soir en s'ajournant à aujourd'hui.

Dans la nuit MM. le comte de Lanjuinais et Antonin Proust ont reçu de MM. le colonel de Brémont d'Ars et le comte de Dion une lettre que vous avez pu lire où ces messieurs déclarent qu'un tribunal d'honneur n'a pas qualité pour juger la question qui leur est soumise.

MM. le comte de Lanjuinais et Antonin Proust ont dû considérer leur mission comme terminée; les jurés de M. de Morès estimant qu'il n'y avait pas lieu au tribunal d'honneur que M. de Morès avait lui-même proposé.

Voilà huit jours que cette affaire traine, j'ai dérangé quatre de mes collègues pour suivre M. de Morès sur tous les terrains.

J'estime que c'est assez.

Le jury de la Seine a jugé les diffamations de M. Drumont.

Le public appréciera le cas qu'il convient de faire des propos de M. le marquis de Morès.

Je vous remercie de votre amical concours et vous prie de me croire votre tout dévoué

Signé : G. LAGUERRE.

Paris, 19 juin. — A la suite de lettres échangées entre M. Laguerre et ses témoins et de celles parues ce matin dans la *Libre Parole*, sous la signature de M. Serrant, le marquis de Morès estimant que l'affaire Serrant-Laguerre doit être réglée en premier lieu, a décidé d'en attendre la solution, se réservant de donner à son différend avec M. Laguerre telle suite qu'il jugera convenable.

AU TONKIN

Marseille, 19 juin. — Les journaux du Tonkin, apportés par le « Melbourne », rapportent qu'une bande de pirates ont détruit, dans la nuit du 3 mai le village de Sai-Si-De, dans la province de K p.

Cette bande, composée d'Anamites, naguère occupés aux travaux du chemin de fer, a voulu se venger des ouvriers chinois qui les ont remplacés.

Nos forces maritimes bloquaient l'île de la Table, dans l'Archipel, où s'est réfugiée la bande qui a pillé le village de Van-Hoi, et retenu prisonnières cent vingt-six femmes.

L'amiral Fournier, dirigeait à cette date les opération.

Des partisans du Dé-Nam viennent de faire leur soumission.

Une forte bande a attaqué, le 25 avril, le poste de Bac-Yen et a été repoussée avec perte,

La colonne Courot a chassé les pirates chinois des repaires de Manson.

Depuis le commencement du mois de mars des bandes traquées par nos troupes ont abandonné leur butin et cherchent à se réfugier en Chine.

On profite des derniers beaux jours qui permettent de marcher dans les montagnes pour poursuivre, sans merci, les pirates.

La situation politique est satisfaisante.

A Yen-Baï et à Tuyen-Quan, le lieutenant Yanes a eu, le 5 mai, un engagement avec les pirates, dans une forêt près de Dabac.

Les pirates ont été repoussés. Nos pertes ont été assez sensibles. L'adjudant Gasse et six hommes ont été tués; quatre autres sont blessés.

Le lieutenant Otto Ehlers est arrivé à cheval à Hanoï le 9 mai ; cet explorateur allemand avait quitté l'Afghanistan 18 mois auparavant.

Paris, 19 juin. — Le contre-amiral Fournier, qui remplissait les fonctions de commandant de la division navale de l'Indo-Chine, a envoyé au ministre de la marine la dépêche suivante !

Je demande la permission de prendre paquebot du 21 juin, à Singapour.

Mon inspection générale est terminée. L'archipel est tranquille. Deux jours avant mon départ du Tonkin, Quanloun, le dernier chef connu de la région maritime, qui avait rallié les débris de la bande Deong, s'est rendu à moi, à Kébao, avec tous ses partisans, ses armes et munitions.

Le duc Constantin à Contréxeville

Contréxeville, 19 juin. — La fête offerte hier soir au grand-duc Constantin a été très brillante.

A neuf heures, le grand-duc entre dans le parc, accompagné de son aide de camp, le baron de Ramsay. La foule se découvre respectueusement sur son passage. Le grand-duc, visiblement touché, salue. Quand il arrive près du kiosque et que la musique joue l'hymne russe, les vivats éclatent de toutes parts. On crie : « Vive la Russie ! Vive le grand-duc ! » *La Marseillaise*, jouée après l'hymne russe, est accueillie aux cris de : « Vive la République ! Vive Carnot ! »

Le grand-duc se rend à la grande pelouse, où un feu d'artifice est tiré. Les vivats redoublent, et quand le grand-duc, toujours acclamé regagne ses appartements, il s'arrête sur le seuil, admire l'embrasement du pavillon des sources, puis, s'adressant aux nombreuses personnes qui l'ont suivi : « Je suis charmé, dit-il, du bon accueil qui m'est fait ici, depuis mon arrivée. Merci à tous ! J'emporterai le meilleur souvenir de mon séjour à Contrexéville.

Le grand-duc partira lundi matin pour Stadthagen (principauté de Lippe-Schaumbourg), où il se rendra directement sans arrêt dans une voiture française. Il restera quatre jours dans cette ville, puis il partira pour Saint-Pétersbourg.

Nouvelles Etrangères

Le Roi d'Italie en Allemagne

Rome, 19 juin. — Le Roi et la Reine d'Ita-

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 80

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

XXXIII

BRELAN DE VISITES

Depuis sa conversation avec la concierge du chemin de Carrières, M. Raveneau n'aimait pas à songer à la mission dont on l'avait chargé.

Il estimait l'amiral de Vitray, il aimait la comtesse d'une de ces affections secrètes que donne à un vieillard aux sentiments élevés, la vue d'une douleur poignante et d'une infortune noblement supportées.

Il se demandait s'il n'aurait pas mieux valu pour eux que le sort de l'enfant, cause de tant de chagrins, demeurât ignoré, plutôt que d'apporter à sa mère de nouvelles souffrances et à l'amiral d'autres sujets de remords.

Au moment où Jeanne lisait, à la villa [illegible]zanne, les fatales nouvelles qui devaient la bouleverser, M. Raveneau était dans son cabinet ; son domestique entr'ouvrit la porte et annonça :

— M. Barrois.

Barrois était l'agent chargé de retrouver la veuve Yaudet et ses deux filles.

Il entra.

Quarante-cinq ans, énergique et solide, tournure de sous-officier, moustaches hérissées, les yeux ronds à fleur de tête, le front bombé, les cheveux taillés en brosse et la parole brève, il avait une franche allure de grognard en retraite.

La redingote boutonnée jusqu'au menton, le chapeau bas, à larges bords, le gourdin qu'il tenait à la main, inspiraient une sorte de respect à peu près pareil à celui d'un homme qui a la conscience trouble pour un brigadier de gendarmerie.

— Eh bien, Barrois, demanda le vieillard, quoi de neuf ?

L'agent fit entendre un grognement de sanglier dérangé dans sa bauge.

— Ça ne va pas ? reprit M. Raveneau.

— Si, mais à la rue des Carrières, un fichu quartier, on perd le fil... Pas moyen de la retrouver... Il y a pourtant là une particulière qui la connait dans les coins, une certaine femme Pache qui a rôti une quantité de balais.

— Je l'ai vue !

L'agent poussa un formidable juron.

— Ah ! la... rusée !... Elle ne me l'a pas dit. Je l'ai fait jacasser pourtant...

— Et moi aussi, avec les mêmes moyens probablement.

— N'en doutez pas !... Les oiseaux ont quitté la cage... Impossible de savoir de quel côté ils ont filé. Nous sommes en défaut, il faut l'avouer. Sacrédié !

— Vous le relèverez, ce défaut.

L'agent leva sa grosse main d'un geste de dépit.

— Sans doute, sans doute, dit-il. Quest'on de jours... Le gibier ne nous échappera pas, mais c'est du temps perdu.

Il ajouta avec un rire brutal :

— Si on tient à avoir l'objet sans avaries, il y aura du déchet ! Il aurait fallu s'y prendre plus tôt.

— Beaucoup ? interrogea M. Raveneau avec intérêt.

— Ma foi non ! Il y a un mois, il était temps... Elle a du caractère, cette jeune personne, mais vous savez... à la fin tout s'use... la patience comme le reste. Elle en avait de rechange, vous pouvez le croire, d'après ce que j'ai pu savoir.

— Qui vous l'a dit ?

— Tout le monde... Il n'y a qu'une voix sur son compte. Une charmante créature !

— Qu'est-ce que vous allez faire ?

— Continuer... on trouvera... C'est certain. Seulement les aiguilles tournent... le temps court... C'est une fatalité... Je n'ai pas pu retrouver le vieux cocher qui les a conduites... Vous pensez qu'elles ne sont pas parties en ballon... Pas moyen de mettre la main sur le numéro... On l'aura.

L'agent s'interrompit :

— Tenez, fit-il, elles seront encore plus faciles à dénicher, vos trois créatures, que les escarpes qui ont chouriné le marchand de diamants...

— Ce Rosen dont on parle ?

— Un animal qui cachait son jeu et qui s'est fait dépouiller lestement.

— Etait-il aussi riche qu'on le dit ?

— C'est certain. Ah ! il y a de drôles de gens dans ce Paris !

— Il est mort... vous croyez ?

— Si je le crois ! Un imbécile qui se promenait du matin au soir avec des millions dans un sac ! Si vous saviez ce que Paris contient de pick-pockets et de filous de toutes les religions à l'heure qu'il est... Ah ! on peut le classer, celui-là... Si on met la main dessus, j'irai le dire à Rome. Le coup a été conduit de main de maître...

Franchement, Barrois n'était pas loin d'accorder son estime aux auteurs de ce chef d'œuvre.

— Il y a des artistes dans toutes les parties conclut-il... Ceux-là en sont... la patte y est.

Et revenant à son affaire :

— Vous n'avez rien de particulier à me dire ?

— Si. Marchez rondement. N'épargnez rien... Voulez-vous de l'argent ?

— Puisqu'il y en a... Un billet de mille peut toujours servir.

Pascal entr'ouvrit la porte.

— Un étranger désire parler à monsieur.

— Son nom ?

— Voilà sa carte.

M. Raveneau lut : M. Petrus. Et au-dessous : Rue Bassano.

— Allez, Barrois, dit le vieillard. Et marchez à toute vitesse...

L'agent salua militairement.

En sortant, il faillit renverser un petit homme d'apparence frêle et souffreteuse, enveloppé dans un long pardessus flottant autour de sa maigre personne.

— Prenez donc garde, grommela le petit vieux.

— Pardon... excuse... fit Barrois qui continua son chemin.

Le petit homme l'avait toisé de bas en haut avec une certaine impertinence.

Barrois ne distingua dans ce visage anguleux que l'éclair des yeux qui perçait à travers les verres obscurs d'un binocle teinté de bleu.

— M. Raveneau ? dit l'étranger avec un accent prononcé, en entrant dans le cabinet de l'homme d'affaires.

— C'est moi, monsieur.

— Je viens vous apporter un renseignement tout à fait désintéressé, monsieur.

— A quel sujet ?

— A propos d'une annonce que j'ai lue dans mon journal... le *Times*, monsieur.

— Ah ! dans le *Times* ?

— Oui, monsieur. C'est un vrai miracle que mes yeux soient tombés sur ce petit avis...

— Voulez-vous prendre la peine de vous asseoir ?

Pierre Brécheux avait l'esprit très vif ; celui de M. Raveneau ne l'était pas moins, mais le précepteur avait l'avantage. M. Raveneau voyait plus d'honnêtes gens que de coquins, et comment se défier d'un petit homme si obligeant qui se dérangeait par pure bonté d'âme.

— J'ai élevé, en qualité de précepteur, un jeune homme possesseur d'une assez belle fortune, reprit Brécheux, et je vis avec lui aux Champs Elysées, rue Bassano, dans un hôtel très modeste.

— Cela vous plait à dire, monsieur, fit le vieillard poliment.

— Mon Dieu, non : je suis tout rond... Je connais peu le monde... Je suis un homme d'étude... Mon élève m'a été recommandé par ses parents, morts jeunes, et je lui suis fort attaché. Pour en revenir au sujet qui m'amène, vous cherchez une femme Yaudet ?

— En effet, monsieur.

— Le hasard me l'a fait connaître, il y a quelques années... Nous habitions alors Jersey et nous occupions une villa près Gorey.

On se souvient des goûts du professeur, il les mettait à profit.

Il parlait avec une bonhomie attachante qui gagna M. Raveneau lui-même malgré l'instinctive défiance des gens d'affaires.

Il reprit :

— A cette époque, la femme Yaudet avait encore son mari, un pêcheur qui nous vendait du poisson et qui nous louait sa barque pour nos promenades. Cet homme était fort adonné à un fâcheux vice : l'ivrognerie.

Impossible de douter de la sincérité d'un personnage si bien informé.

— Il mourut... continua-t-il. Sa veuve partit pour la France... Elle emmenait avec elle deux enfants, une fille déjà grande et une fort jeune... Je les ai vues cent fois... L'ainée des deux enfants qui promettait de devenir une très belle fille, ma foi, lui avait été confiée pour l'élever... Elle m'en a touché quelques mots... Il y avait toute une légende sur cette petite... Bref, en partant de Jersey, j'ai su qu'elles allaient à Cherbourg...

— C'est parfaitement exact.

— Alors je ne vous apprends rien ?

— Je connaissais ce détail.

— Je vais vous en indiquer un autre. Je peux vous dire que je m'étais attaché à cette grande fillette, déjà forte et d'une intelligence au-dessus de la moyenne. C'était bien tout ce qu'il y a de meilleur... Nous dûmes voyager... Je la perdis de vue, mais ses traits ne sont pas de ceux qu'on oublie aisément. L'avis du *Times* m'a frappé... Il m'a mis en mémoire ce souvenir et voyez la bizarrerie des choses... Je venais à peine de le parcourir quand aux environs du Châtelet, j'aperçus un visage qui ne m'était pas inconnu. J'étais en voiture... Le cheval trottait d'une certaine vitesse... Je n'étais pas à cent mètres que je me dis : C'est elle ! Je voulus tourner bride et revenir sur mes pas... Un embarras d'omnibus et de fiacres m'arrêta un instant... Quelques minutes après, il était trop tard...

Le précepteur redoutait une prompte reconnaissance de la jeune fille qui aurait pu bouleverser ses plans.

— Cherche de ce côté, pensa-t-il, tu perdras ton temps.

— Vous êtes certain de l'avoir revue ? demanda M. Raveneau.

— Parfaitement.

— Cela se passait ?...

— Il y a deux jours. Elle doit être aux environs... demeurer dans le quartier...

— Elle s'appelait Jeanne ?

— En effet, il me semble qu'elle est facile à retrouver.

Pierre Brécheux sourit.

— Si c'était pour son bonheur, dit-il, je ne voudrais pas être huit jours sans la revoir.

— C'est pour son bonheur et celui de sa mère que nous la cherchons, dit M. Raveneau.

— Ah ! sa mère vit encore ?

— Elle n'a pas quarante ans.

— Que ne la cherchait-elle plus tôt ?

— De graves raisons, indépendantes de sa volonté, ont pu l'en empêcher.

— Riche, cela va sans dire, puisqu'elle vous charge de ses intérêts ?

M. Raveneau sourit.

— Riche peut-être... son secret lui appartient.

— Je vous comprends... Discrétion professionnelle. Je n'entends pas la mettre à l'épreuve... Qu'est-ce que je veux, moi ! Rendre service, si c'est possible.

Le petit homme aurait voulu en savoir davantage, mais il avait affaire à forte partie.

Au surplus, c'était assez pour une visite.

Cette mère vivait... elle était jeune... riche évidemment. Autrement elle n'aurait pas chargé de ses intérêts l'administrateur d'une foule de grandes fortunes.

Pierre Brécheux aurait voulu connaître son nom !

Le hasard le servit.

Pascal revint, s'approcha de son maître et annonça à demi-voix :

— Mme la comtesse de Vitray !...

— Avec Mme de Saint-Baran.

Le professeur avait l'oreille fine et l'œil perçant, malgré ses lunettes bleues.

Il entendit le nom de Vitray, se leva et se disposa à prendre congé.

— Si ce que je vous ai dit peut vous être utile, déclara-t-il, j'en serai enchanté, monsieur !

(A suivre) [illegible]